

Salle de presse

Les Portefeuilles Chorus II évoluent pour mieux répondre à vos besoins – 7 décembre 2016

Les marchés évoluent continuellement... et les Portefeuilles Chorus II ne font pas exception! Pour encore mieux répondre à vos besoins et à vos exigences en tant qu'investisseurs, nous vous proposons des Portefeuilles Chorus II renouvelés.

C'est ainsi que les Portefeuilles Chorus II sont maintenant répartis selon deux objectifs distincts : ceux visant à réduire la volatilité et ceux visant l'accroissement du capital. Leur architecture, c'est-à-dire leur composition, évolue en conséquence en y intégrant de nouveaux fonds de placement qui contribueront à une plus grande diversification stratégique de vos investissements. De plus, vous continuez de bénéficier d'une gestion tactique assurée par des gestionnaires de portefeuille chevronnés.

Pour favoriser la stabilité de vos placements

Les Portefeuilles Chorus II visant à réduire la volatilité regroupent les portefeuilles Sécuritaire boursier, Équilibré revenu et Équilibré croissance. Leur principal objectif est d'atténuer les impacts des baisses de marché.

Pour viser l'accélération de la croissance de votre capital

Les Portefeuilles Chorus II visant l'accroissement du capital regroupent les portefeuilles Croissance, Croissance élevée et Croissance maximale. Leurs principaux objectifs sont les suivants :

- demeurer à l'affût des occasions de marché lorsqu'ils seront en hausse;
- suivre les tendances des secteurs de pointe;
- mettre l'accent sur l'accroissement du capital.

De plus, afin de refléter cette évolution, de nouveaux noms ont été donnés à chacun des Portefeuilles Chorus II en décembre 2016.*

Noms des anciens Portefeuilles Chorus II	Noms des nouveaux Portefeuilles Chorus II
	Portefeuilles à faible volatilité
Sécuritaire boursier Équilibré revenu Équilibré croissance	Conservateur à faible volatilité Modéré à faible volatilité Équilibré à faible volatilité
	Portefeuilles Croissance
Croissance Croissance élevée Croissance maximale	Croissance Croissance dynamique Croissance maximale

*À noter que ces changements s'appliqueront autant pour les portefeuilles en fiducie qu'en catégorie de société.

En tant que détenteur d'un Portefeuille Chorus II, ces nouveautés vous permettront de bénéficier d'une expérience enrichie, adaptée à votre réalité, à vos priorités et à votre profil d'investisseur, au gré de l'évolution des marchés.

Si vous souhaitez obtenir des informations plus détaillées concernant l'évolution des Portefeuilles Chorus II, communiquez avec votre représentant.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins, qui distribue les Fonds dans les caisses du Québec et de l'Ontario ainsi qu'au Centre financier Desjardins.